

Plans d'eau et pêche



Etang des Traives

La commune de Saint Igny de Roche est propriétaire de l'étang, celui-ci est géré par la société de pêche « la Saumonée »

Superficie : 1000 m², 1ère catégorie.

Poissons : carpe, gardon, tanche.

Equipements : toilettes, table de pique-nique.

Carte : carte fédérale nécessaire ; attention : étang réservé aux sociétaires de « la Saumonée ».

Sur réservation

Adresse : Les Traives, 71170 SAINT-IGNY-DE-ROCHE

Tél : 03 85 23 83 00